

## **Gestion administrative des Raccordements Photovoltaïques et Pompes à Chaleur**

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Comprendre les principales démarches administratives liées à l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Maîtriser la procédure de demande préalable de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Connaître les étapes pour réaliser une demande de raccordement auprès d'ENEDIS. • Comprendre le rôle du CONSUEL et son processus de validation des installations photovoltaïques.
- Comprendre le fonctionnement des aides financières disponibles pour les pompes à chaleur (Ma Prime Rénov, Éco-prêt à taux zéro, etc.).

### **COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :**

À l'issue de ce programme, les participants seront capables de:

- Maîtriser les démarches administratives liées aux raccordements de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur.
- Connaître et remplir les documents nécessaires à chaque étape (mairie, ENEDIS, CONSUEL, primes et subventions).
- Gérer efficacement les demandes d'aides financières et fiscales (Ma Prime Rénov, éco-prêt à taux zéro, chèques CEE, TVA réduite, etc.).
- Accompagner les clients dans leurs démarches de revente d'électricité non consommée. • Utiliser les outils numériques pour faciliter les démarches administratives.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

- Installateurs de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur.
- Gestionnaires d'entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables. • Responsables administratifs et techniques dans le secteur du bâtiment ou des énergies. • Toute personne souhaitant se former à la gestion administrative des raccordements photovoltaïques et pompes à chaleur.

### **PRÉ-REQUIS**

Connaissances de base dans le domaine de la gestion administrative.



## Matériel Nécessaire

- **Accès à un Ordinateur** : Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet stable pour accéder aux outils en ligne et divers sites administratifs comme ENEDIS, CONSUEL, GNAU...

## DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

21 heures - 3 journées

- *En présentiel* : 20 stagiaires maximum
- *Sur site* : sur-mesure, nous contacter
- *En distanciel* : 4 stagiaires maximum

## LIEU DE LA FORMATION

- En présentiel :
  - Salle de Formation, 49, avenue Jean Jaurès - Immeuble le Quirinal à Nîmes
- Possibilité de formation sur site.
- En distanciel : via Google Meets

## CONTENU DE LA FORMATION

**Jour 1 : Introduction et démarches administratives des installations photovoltaïques (7h)**

**Module 1 : Présentation des démarches administratives (2h)**

- Introduction à la formation.
- Vue d'ensemble des démarches administratives.
- Compréhension des différentes entités : Mairie, ENEDIS, CONSUEL, EDFOA.

**Module 2 : La demande de travaux en mairie (2h)**

- Procédures de demande préalable de travaux.
- Documents à fournir pour l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Cas particuliers (zone protégée, bâtiments classés).

**Module 3 : La demande de raccordement ENEDIS (3h)**

- Étapes de la demande de raccordement.
- Simulation des raccordements et outils en ligne d'ENEDIS.
- Remplissage du dossier et suivi des procédures.

**Jour 2 : Gestion des démarches pour le photovoltaïque et prime de revente (7h)**

**Module 4 : La demande de contrôle CONSUEL (2h)**



- Rôle et fonctionnement du CONSUEL.
- Documentation à préparer pour l'audit.
- Processus de validation et suivi des contrôles.

#### **Module 5 : Prime de raccordement et revente du surplus d'électricité (2h)**

- Modalités pour bénéficier de la prime à la revente.
- Démarches auprès d'EDFOA ou autres fournisseurs.
- Gestion des contrats et suivi de la facturation du surplus.

#### **Module 6 : Cas pratiques et exercices sur le photovoltaïque (3h)**

- Étude de cas concrets.
- Remplissage de dossiers types pour chaque démarche.
- Simulation de revente de surplus d'électricité.

### **Jour 3 : Gestion administrative des pompes à chaleur et aides financières (7h)**

#### **Module 7 : Gestion administrative des pompes à chaleur (3h)**

- Ma Prime Rénov : présentation, éligibilité, dossier à constituer.
- Éco-prêt à taux zéro : comment en faire la demande.
- Les chèques CEE : conditions d'obtention et procédures.
- TVA réduite pour les travaux de rénovation énergétique.

#### **Module 8 : Subventions et aides financières (2h)**

- Panorama des aides disponibles pour les installations de pompes à chaleur.
- Cas spécifiques et particularités régionales.
- Plateformes en ligne pour les demandes d'aides (France Rénov, banques, organismes partenaires).

#### **Module 9 : Cas pratiques et conclusion (2h)**

- Exercices pratiques sur la gestion des dossiers pour pompes à chaleur.
- Simulations d'aide financière.
- Bilan de la formation, questions/réponses et évaluations finales.

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Présentations interactives et participatives.
- Études de cas concrets pour appliquer les concepts théoriques.
- Simulations de remplissage de formulaires et démarches administratives.
- Support de formation remis à chaque participant.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue sous forme de quiz et d'exercices pratiques à la fin de chaque module. •
- Attestation de formation délivrée à la fin des 21 heures de formation.

## PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Voir la convention établie.

## MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition de salles équipées de rétroprojecteurs.

## TARIF

Nous contacter pour un devis.

## DÉLAI D'ACCÈS

Pour une formation en présentiel, les inscriptions doivent être réalisées 2 semaines avant le début de la formation.

Pour une formation sur site, les inscriptions doivent être réalisées 1 semaine avant le début de la formation en fonction des disponibilités des 2 parties.

Pour une formation en distanciel, les inscriptions doivent être réalisées 1 semaine avant le début de la formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation dans les meilleures conditions.

## CONTACT

Gaune Solenn

*Référente pédagogique et formatrice*

**formation@apostrophe-consulting.fr**

0762736089

